

L'INFO

Municipale

Labelle



MOT DU MAIRE

Volume 29 - Numéro 8
1er août 2018

Bel été beau et chaud. Labelle accueille son lot de touristes et leur offre une gamme d'activités intéressantes. La fréquentation de notre kiosque touristique est en hausse. On peut observer de nombreux kayak, canots et pneumatiques qui descendent la Rivière Rouge, les cyclistes sont au rendez-vous sur la piste du P'tit Train du Nord et les sentiers pédestres offrent de superbes randonnées. Notre municipalité retrouve sa beauté avec le travail de notre équipe d'horticulture.

Grande nouveauté, l'aboutissement du projet Aventura, après un travail de conception et de réalisation de plusieurs années, permet d'offrir une expérience touristique unique au Québec avec une immersion vidéo de 360 degrés. C'est à l'aide d'une tablette numérique en parcourant la municipalité que vous découvrirez la légende des Wakaras et pourrez suivre les péripéties du curé Labelle. Disponible au musée de la gare.

Le dimanche 15 juillet dernier, la municipalité a, pour une troisième année consécutive, offert dans le cadre du Festival International des Hautes-Laurentides un concert classique aux gens de la région. Cette année, nous avons eu droit à l'ensemble Vienna Piano Trio. Une performance exceptionnelle très appréciée des nombreux spectateurs.

Tel que déjà mentionné dans une édition précédente de l'Info municipale, la municipalité évalue la possibilité, suite à de nombreuses demandes, conjointement ou non avec d'autres municipalités de La Rouge, d'implanter le contrôle biologique des insectes piqueurs sur son territoire. Bien qu'aucune décision ne soit prise, des rencontres ont déjà eu lieu avec les différents intervenants et des propositions sont à l'étude. Des rencontres d'information à ce sujet pour les citoyens des municipalités concernées sont en préparation et devraient avoir lieu dans la semaine du 20 août. Nous vous tiendrons informé de tous les détails de ces rencontres par les journaux, notre site internet et notre page Facebook.

Nous avons également rencontré le Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour revoir avec eux différents dossiers et demandes de la municipalité dont, entre autres, certaines déficiences dans la portion transférée de l'ancienne route 117, un problème de drainage sur le chemin de la Gare, l'intersection de la route 117 et du chemin de La Minerve, le contrat de déneigement entre la municipalité et ce ministère pour le chemin de la Gare et le chemin de La Minerve. Nous avons particulièrement insisté sur la nécessité de l'éclairage sur le chemin Augustin-Lauzon (accès central – sortie 143) et le ministère a montré de l'ouverture à réexaminer cette demande sous l'angle du statut de Village Relais de la municipalité. Enfin la municipalité a rappelé qu'elle était toujours en attente de l'étude d'impact du contournement qui devait être produite après cinq ans.

Les travaux de bouclage du réseau d'aqueduc et de prolongement du réseau d'égout sanitaire sur le boulevard du Curé-Labelle au sud de la municipalité vont bon train. Le tout devrait être fonctionnel bientôt. Ces travaux, payés en grande partie par le programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) nous permettront d'améliorer l'efficacité de notre réseau d'aqueduc ainsi que des branchements additionnels sur le réseau d'égout sanitaire.

Considérant que le mandat de la Fondation du Centre hospitalier des Laurentides et Centre de réadaptation des Hautes-Vallées (CHDL-CRHV) est de développer, avec la communauté des Hautes-Laurentides, un véritable partenariat qui lui permet d'apporter aux intervenants les outils nécessaires pour offrir à la population de meilleurs soins médicaux et des services de santé adéquats, le conseil a accepté d'y contribuer, à partir du 1^{er} janvier 2019, à la hauteur d'un dollar (1\$) par habitant, ce qui représente environ 2 500\$ par année pour Labelle.

Profitez bien de votre été!

Le maire, Robert Bergeron



SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JUILLET 2018

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 juillet 2018.

Appels d'offres et contrats

Le conseil a autorisé la directrice générale à aller en appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'abrasif (sable) pour l'entretien des chemins pour l'hiver 2018-2019.

Une première demande de paiement a été autorisée au montant 91 108,80 \$, plus les taxes, relativement aux travaux de bouclage du réseau d'aqueduc et de prolongement du réseau d'égout sur le boulevard Curé-Labelle. Ces dépenses sont payées par le programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec, par l'excédent lié à l'aqueduc et si requis, par le règlement d'emprunt numéro 2018-289.

Administration, finances et ressources humaines

Le rapport annuel de la gestion de l'eau potable pour l'année 2017 a été déposé au conseil.

Le conseil municipal a autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière pour son projet de construction d'un nouveau garage municipal dans le cadre du programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM);

Travaux publics

Un mandat de 14 350 \$ plus les taxes applicables a été octroyé à la firme « Les Consultants SM Inc. » pour la réalisation de plans et devis ainsi que la surveillance des travaux du prolongement d'aqueduc sur le chemin de la Gare.

Urbanisme

Il a été résolu :

- ♦ D'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2018-016 de 0.67 mètre avec la ligne latérale pour l'agrandissement du garage, le tout, sur le lot 5010150 situé au 127 à 127A rue du Collège;
- ♦ De refuser la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-014 du secteur noyau villageois pour poser une enseigne «Mets préparés à emporter» de couleur turquoise avec deux photos annonçant la mise en vente de produits vendus dans le dépanneur. Il est toutefois recommandé de déposer une nouvelle esquisse pour une enseigne sans photos, de couleur semblable à l'enseigne adjacente existante annonçant «Mets préparés à emporter». Il est également proposé d'ajouter en plus petit caractère «cuisine asiatique» ou de modifier le titre afin d'y inscrire «Mets asiatiques à emporter». Le tout tel que présenté à la propriété située sur le lot numéro 5010320, situé au 7189 à 7191 boulevard Curé-Labelle;
- ♦ De refuser la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-017 du secteur noyau villageois pour l'aménagement du stationnement tel que demandé. Le conseil pourra revoir la demande suivant le dépôt d'un plan d'aménagement de l'aire de stationnement réalisé par un professionnel compétent en la matière. Le tout tel que présenté à la propriété située sur le lot numéro 5010269, situé au 7531 boulevard Curé-Labelle.

Enfin, afin de faciliter l'accès à un futur projet d'hébergement, la Municipalité a demandé au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de diminuer la vitesse de circulation de 80 à 50 km/h sur une longueur d'environ 625 mètres sur le chemin de la Gare dans la section comprise entre les propriétés du 1350 et le 1936, chemin de la Gare.

Loisirs

Le conseil a accepté de renouveler l'entente qu'elle avait avec la Ville de Mont-Tremblant concernant l'inscription au hockey mineur et au patinage artistique, laquelle se définit comme suit:

Que la Ville de Mont-Tremblant facture, à la Municipalité de Labelle, les frais de non-résidents pour chaque inscription selon les catégories ci-dessus, et ce, conditionnellement à ce que l'attestation de résidence soit complétée au préalable de l'inscription :

- un montant de cent-vingt dollars (120 \$) plus les taxes applicables, pour les pré-novices et novices au hockey mineur et les enfants âgés de 8 ans et moins au patinage artistique;
- un montant de trois-cent-vingt dollars (320 \$) plus les taxes applicables, pour le hockey mineur de la catégorie atome ainsi que pour chaque inscription au patinage artistique d'enfants âgés de 9 et 10 ans;
- un montant de trois-cent-cinquante dollars (350 \$) plus les taxes applicables, pour le hockey mineur des catégories Pee-wee, Bantam, Midget et Junior ainsi que pour chaque inscription au patinage artistique de jeunes âgés de 11 ans et plus.

Que le montant maximum pour les frais de non-résident est de sept cents dollars (700 \$) plus les taxes applicables par famille.

Que soient versés directement à la Ville de Mont-Tremblant, en début de saison, les montants applicables de chaque inscription de jeunes domiciliés à Labelle.

Que les frais d'inscription au hockey mineur ou au patinage artistique à un autre endroit que Mont-Tremblant pour des enfants domiciliés à Labelle soient remboursés au parent qui en fera la demande, et ce, sur présentation d'une preuve d'inscription et du reçu pour le paiement et d'une preuve expliquant les tarifs pour résidents et non-résidents, le tout jusqu'à concurrence des montants établis selon l'entente avec la Ville de Mont-Tremblant.

Avis de motion et règlements

Trois avis de motion accompagnés de dépôt de projets de règlement ont été donnés relativement aux règlements numéros:

- ♦ 2018-297 modifiant le règlement 2015-254 relatif au remplacement des puisards;
- ♦ 2018-298 modifiant le règlement 2015-255 concernant une aide financière pour le remplacement des puisards;
- ♦ 2018-300 modifiant le règlement numéro 94-147 : Constitution d'un fonds de roulement.

Trois deuxièmes projets ont été adoptés pour les règlements numéros :

- ♦ 2018-294 modifiant le plan d'urbanisme afin de permettre la relocalisation d'un CHSLD et d'un CLSC;
- ♦ 2018-295 modifiant le règlement numéro 2002-54 sur l'application des règlements d'urbanisme (modifiant le coût de quelques permis et certificats d'autorisation ainsi que l'ajout d'un document à fournir pour les quais d'une superficie supérieure à 20 m²);
- ♦ 2018-296 modifiant le règlement numéro 2002-56 relatif au zonage (modifiant certaines dispositions concernant la possibilité de relocaliser un CHSLD et un CLSC dans certaines zones du périmètre urbain ainsi qu'apportant des précisions touchant les quais de plus grandes surfaces). Ce deuxième projet de règlement est différent du premier, la disposition touchant l'ajout d'activité commerciale pour autoriser les entrepôts dans la zone Cm-109 ayant été retirée.

Une assemblée publique de consultation relative aux projets de règlement numéro 2018-294, 2018-295 et 2018-296 a eu lieu le jeudi 12 juillet 2018 à 19 h00 à la salle Wilfrid-Machabée de l'Hôtel de Ville, situé au 1, rue du Pont.

Questions et réponses

Une seule question a été adressée aux membres du conseil et celle-ci portait sur les l'absence de services offerts à la barrière du parc du Mont-Tremblant à l'accueil de la Cachée.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil du mois de juillet 2018.

Veillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 20 août 2018 à 20 h

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « Conseil municipal » du site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca/>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

Source:

Le Tricentris express, Volume 4, numéro 3
www.tricentris.com

UN FLÉAU DANS LES CENTRES DE TRI

Les écocentres et les centres de tri partagent les mêmes valeurs environnementales de récupération et de valorisation. Mais bien qu'ils puissent sembler similaires, ils sont très différents et, en ce sens, se complètent à merveille. D'un côté, les centres de tri sont conçus pour recevoir le papier, le carton, le plastique, le métal et le verre sous la forme de contenants, d'emballages ou d'imprimés. De l'autre, les écocentres acceptent une liste de produits variés tels que les articles destinés au réemploi, les électroménagers, les pneus, les produits électroniques, les matériaux de construction et les résidus domestiques dangereux (RDD). Et pourtant, nous recevons tous les jours dans nos centres de tri des items destinés à l'écoentre et qui n'ont tout simplement pas leur place dans le bac bleu. En voici quelques exemples :

Exemples d'items	Pourquoi ça ne va pas dans le bac ?	Qté reçues à un de nos centres de tri en 2017
 Bonbonne 1 lb Bonbonne 10 lbs Bonbonne 20 lbs	Bien qu'elles soient en métal, les bonbonnes de propane contiennent du gaz comprimé qui peut s'avérer dangereux pour les trieurs. Il suffit qu'il en reste un peu dans la bonbonne et qu'elle soit endommagée ou percée dans le processus de tri pour devenir un véritable déclencheur d'incendie.	2 tonnes centre de tri de Gatineau
 Batterie de voiture Batterie d'outil Pile de télécommande	L'acide contenu dans les batteries est très corrosif. Dites-vous que s'il peut brûler les vêtements, il peut évidemment brûler la peau des trieurs.	4,8 tonnes centre de tri de Terrebonne
 Pneu de voiture Pneu avec jante Pneu hors norme	Le caoutchouc n'est pas l'une des cinq matières acceptées au centre de tri. Et comme les équipements sont conçus pour recevoir des items de petite taille, imaginez l'impact que peut avoir un pneu de 20 lbs qui tombe sur un convoyeur.	1300 pneus centre de tri de Lachute
 Caisse de clémentines Planche de bois Meuble brisé	Le bois n'est pas non plus une matière visée par la collecte sélective. Les planches reçues contiennent souvent encore des clous pouvant blesser le trieur et le bois se retrouve ensuite enfoui avec les autres rejets alors qu'il aurait pu être récupéré à l'écoentre.	141 tonnes centre de tri de Terrebonne

Bref, il y a des voies de récupération spécialisées pour un grand nombre d'objets et qui permettent de bien les valoriser. Au même titre que vous n'allez pas conduire votre voiture chez le médecin pour un changement d'huile, votre bouteille d'eau et votre bonbonne de propane ne peuvent pas être traitées et récupérées au même endroit.

CRÉDIT D'IMPÔT RÉNOVERT

Prolongation du crédit d'impôt RénoVert jusqu'en 2019

La période d'admissibilité au crédit d'impôt RénoVert est prolongée jusqu'au **31 mars 2019** pour tous les travaux admissibles. Entre autres, pour la restauration d'une bande riveraine, conformément aux exigences de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Voir le site : <https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-renover/liste-des-travaux-reconnus/>

REVENU
QUÉBEC



DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION

Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée
17 août 2018

Date de parution
5 septembre 2018



La Municipalité est heureuse d'avoir souligné le passage de scouts Belges du poste pionnier de la 914e BW de Jodoigne. Ils sont arrivés dans notre municipalité le 30 juin dernier et ont pu profiter de plusieurs activités et attraits qu'offre notre belle région. Ils ont ensuite quitté le 10 juillet pour poursuivre leur visite du Québec!

la belle



NOTRE TERRITOIRE
VOUS LE AVENIR

**MRC DES
LAURENTIDES**



C'est doublement payant de recycler et composter!

Juin 2018 – Chaque année, les municipalités sont récompensées financièrement en fonction de la réduction des déchets qu'elles génèrent et de leur performance dans la récupération des matières recyclables.

Programme de redistribution aux municipalités

Pour chaque tonne de déchets apportée au site d'enfouissement, un montant de 22,57\$ est prélevé (sous forme de redevance) en plus du coût de base pour l'enfouissement, afin d'être remis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC). Les sommes recueillies sont versées à chaque année dans un programme de redistribution aux municipalités sous forme de subventions pour financer des activités liées à la préparation, à la mise en œuvre et à la révision de leur plan de gestion des matières résiduelles.

Au fil des années, les sommes ont permis aux municipalités de financer un service d'écocentre, un dépôt de résidus domestiques dangereux et la mise en place de la collecte des matières organiques, mesures qui permettent de diminuer la quantité de déchets enfouis.

La performance des municipalités en terme de détournement des matières organiques de l'enfouissement est donc de plus en plus cruciale. Nous avons tout intérêt à augmenter le compostage des matières organiques et le recyclage des matières résiduelles sur notre territoire pour réduire les tonnes de déchets enfouies et recevoir plus d'argent du MDDELCC!

Régime de compensation pour la collecte des matières recyclables

Un régime de compensation mis de l'avant par le MDDELCC et RECYC-QUÉBEC oblige les entreprises qui mettent sur le marché des contenants, des emballages et des imprimés à assumer la majeure partie des coûts de la collecte des matières recyclables des municipalités. Ce régime permet la mise en place d'un système de collecte et traitement des matières recyclables efficace et à faible coût pour les citoyens.

Ainsi, plus la quantité de matières recyclables collectées est grande pour une municipalité donnée, plus elle est avantagée en recevant une ristourne sur ses frais de collecte, de transport, de traitement et de conditionnement des matières recyclables.

La bonne matière à la bonne place

Même si le recyclage et le compostage dans les municipalités sont à la hausse, il y a toujours place à l'amélioration. Aidez votre municipalité à être plus performante en évitant de jeter à la poubelle toute matière qui pourrait être réutilisée, recyclée ou valorisée!

En plus du bac de recyclage, nous vous invitons à utiliser les services des écocentres afin de vous départir écologiquement d'autres matières, tels le matériel électronique, les meubles, les résidus domestiques dangereux (piles, peintures, etc.), le bois, le métal, etc.

Pour obtenir plus d'information sur les écocentres et la liste des matières acceptées dans le bac vert ou brun, visitez le www.traindeviedurable.com.

C'est avec fierté que la Municipalité de Labelle se joint à la collecte des matières organiques sur le territoire de la MRC des Laurentides.

En détournant les matières organiques de l'enfouissement, nous contribuons directement à la réduction des gaz à effet de serre et à la transformation de ces matières en une ressource précieuse : le compost.

Avec votre bac brun, vous trouverez :

- un mini-bac de cuisine.
- un guide sur la collecte des matières organiques.
- deux petits sacs de papiers.

Afin de vous aider dans cette démarche et démystifier le compostage, nous vous invitons à une séance d'information qui aura lieu à la **Salle Wifrid-Machabée, le 25 août prochain à 13h30**. En plus de vous montrer l'ABC du compostage, des trucs et astuces vous seront présentés.



BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Heures d'ouverture

18 juin au 3 septembre 2018 :

Dimanche au jeudi de 9h à 17h
Vendredi et samedi de 9h à 19h

Du 4 septembre au 18 novembre :

Dimanche à mardi : de 9h à 17h
Mercredi et jeudi **FERMÉ**
Vendredi et samedi de 9h à 17h



Équipements de sécurité nautique nécessaire par grosseur et type de bateau

EXEMPLE : Bateaux à moteur d'une longueur de 6m et moins

Un **vêtement de flottaison individuel** approuvé au Canada pour chaque personne à bord

Une **ligne d'attrape flottante** d'une longueur minimale de 15 m (49 pi 3 po)

Un **dispositif de remontée à bord**

Remarque: Requis seulement si la hauteur verticale à franchir pour rembarquer à bord de l'embarcation à partir de l'eau est supérieure à 0,5 m (1 pi 8 po).

Seulement requis si l'embarcation est munie d'un moteur

Une **lampe de poche étanche**

OU Trois **feux pyrotechniques** approuvés au Canada de type A (fusées à parachute), B (fusées à étoiles multiples) ou C (feux à main)

Remarque: Les signaux pyrotechniques ne sont pas requis sur une embarcation de plaisance qui :

est exploitée sur un cours d'eau, un canal ou un lac dans lequel elle ne peut jamais se trouver à plus d'un (1) mille marin (1,852 km) du rivage; ou n'a pas de couchettes et participe à une compétition officielle ou effectue ses derniers préparatifs en prévision d'une compétition officielle.

Un **dispositif de propulsion manuelle** (pagaie, rame).

Une **ancree** et un câble, un cordage, une chaîne, ou une combinaison de ceux-ci, d'une longueur minimale de 15 m (49 pi 3 po)

Une **écope ou pompe de cale manuelle**

Remarque: Une écope ou une pompe de cale manuelle n'est pas requise sur une embarcation de plaisance qui ne peut contenir suffisamment d'eau pour chavirer ou qui comprend des compartiments étanches scellés et difficilement accessibles.

Un **dispositif de signalisation sonore** conforme aux normes applicables établies dans le *Règlement sur les abordages*

OU Un **appareil de signalisation sonore**

Feux de navigation conformes aux normes applicables établies dans le *Règlement sur les abordages*

Remarque :

Les feux de navigation sont requis seulement si l'embarcation est exploitée après le coucher du soleil, avant le lever du soleil ou dans des périodes de visibilité réduite (brouillard, chute de neige, etc.).

Un **extincteur d'incendie** de catégorie 5BC si l'embarcation de plaisance est équipée d'un moteur intérieur, d'un réservoir à carburant fixe de tout volume ou d'un appareil de cuisson, de chauffage ou de réfrigération au carburant

Un **réflecteur radar** est requis dans certaines conditions

Pour de plus amples renseignements consultez le <https://cartebateau.com/> ou encore composez le 1 800 607-2329



Programme de certification BiblioQUALITÉ



Lors de son assemblée générale annuelle du 6 juin dernier, le Réseau BIBLIO des Laurentides a procédé à la remise annuelle des certificats de son programme BiblioQUALITÉ. Pour une 6^e année consécutive, la bibliothèque de Labelle s'est vue décerner la mention 5 sceaux livresques, soit la plus haute mention.

Le programme **BiblioQUALITÉ** vise à reconnaître, sur une base objective et durable, les efforts d'investissements en matière de bibliothèque publique. Pour chaque indicateur (livres, ressources humaines, heures d'ouverture, superficie et gratuité de l'abonnement), une norme reconnue est associée ainsi qu'un pointage qui reflète l'importance accordée à chacun des indicateurs. Le programme permet d'évaluer les forces de chaque service de bibliothèque.



Club de lecture de la banque TD : Nourrir tes passions

Le club se poursuit jusqu'au 25 août! Emprunte des livres et cours la chance de gagner un prix! Pour les 2 à 12 ans.

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30

Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30

Samedi : 9 h à 12 h 30

Abonnement :

Résidents et contribuables : gratuit. Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : biblio@municipalite.labelle.qc.ca

Fraîchement arrivés sur nos tablettes



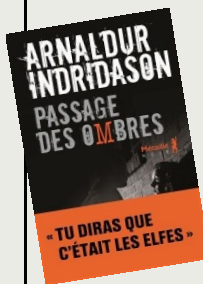
Auteur : R. J. Ellory
Titre : Les Fantômes de Manhattan

Annie O'Neill, 31 ans, est une jeune femme solitaire et discrète qui tient une petite librairie au cœur de Manhattan. Un jour, un dénommé Forester se présente à elle comme étant un ami de ses parents, qu'elle n'a pratiquement pas connus. Il lui remet un manuscrit qui décrit l'histoire d'Haim Kruszwica, un bandit new-yorkais adopté par un soldat américain lors de la libération d'Auschwitz.



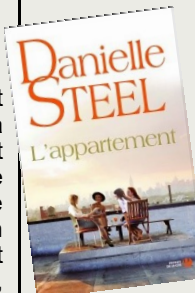
Auteur : Rebecca Fleet
Titre : L'échange

Caroline et Francis décident d'échanger une semaine leur appartement à Leeds contre une maison en banlieue londonienne. La demeure se révèle vide et sinistre. Et surtout, Caroline y trouve des signes de sa propre vie, telles ses fleurs préférées dans la salle de bain ou sa musique favorite dans le lecteur CD. À croire que le mystérieux propriétaire la connaît très bien.



Auteur : Arnaldur Indridason
Titre : Trilogie des ombres. T. 3, Passage des ombres

En Islande, un vieil homme solitaire est retrouvé mort, vraisemblablement étouffé, la tête sous son oreiller. Dans ses tiroirs, sont retrouvées des coupures de presse vieilles de soixante ans sur la découverte du corps d'une couturière dans le passage des ombres, en 1944, pendant l'occupation américaine. Ayant grandi dans ce quartier mal famé, l'ex-inspecteur Konrad décide d'éclaircir ce mystère.



Auteur : Danielle Steel
Titre : L'appartement

Quatre jeunes femmes habitent ensemble dans un appartement à New York et partagent leurs joies, leurs peines, leurs doutes et leurs succès. Claire et Abby tentent d'exprimer leur créativité mais l'une est entravée par son travail et l'autre par son compagnon manipulateur. De leur côté, Sasha et Morgan sont passionnées par leur profession mais le destin leur réserve plusieurs surprises.

Session automne 2018



ACTIVITÉS AQUATIQUES

Bonnet de bain OBLIGATOIRE

Possibilité d'achat sur place

Lycra 6,75\$

Silicone 8,75\$

Latex

Piscine Pierre L'Allier de Labelle

Inscriptions

En personne à la piscine

Résidents de Labelle:

27 août 2018 16h00 à 20h00

Tous:

28 et 29 août 2018 de 16h00 à 20h00

En ligne

À partir du 29 août 2018 à partir de 20h00 sur www.amilia.com

Créez votre compte et sélectionnez l'organisme:

H2O Gestion de Piscines, Plages et Spas

Tarification

(Taxes incluses)

Entrée individuelle	2,25\$
Enfant (15 ans et moins)	4,25\$
Adulte (16 ans et plus)	82,00\$
Abonnement annuel	
Enfant (15 ans et moins)	128,00\$
Adulte (16 ans et plus)	266,50\$
Famille (4 personnes)	
Abonnement 15 baignades	
Enfant (15 ans et moins)	26,00\$
Adulte (16 ans et plus)	52,00\$
Famille (4 personnes)	98,50\$



Location de piscine
disponible pour fête
d'enfants ou tout autre
événement!

Coordonnées

Adresse: 29, rue du Couvent, Labelle, J0T 1H0

Tél: 819-681-3371 poste 5014

Courriel: piscinelabelle@h2oacatique.caSite Internet: www.municipalite.labelle.qc.ca

Session automne 2018



Cours	Jour	Heure	Tarif** villes non-membres*	Tarif** villes membres
Début le 8 septembre 2018 * Session de 13 semaines				
Natation Pré-scolaire (0-5ans) (Durée: 40 minutes)				
Étoile de Mer (0-12 mois)	Dimanche	8h30 à 9h10		
Tortue de Mer (24-36 mois) parent/ent, initiation à l'eau.	Lundi	10h15 à 11h55	84,50\$	94,25\$
	Samedi	11h15 à 11h55		
Loutre de Mer (3-5ans) 1/2 session avec parent, 1/2 session sans parent	Dimanche	9h15 à 9h55	84,50\$	94,25\$
	Samedi	10h30 à 11h10		
Salamandre (3-5ans), avec aide flottante (ballon/hippopotame) et Poisson-Lune (3-5ans) sans aide flottante, nager sur une distance de 5m.	Dimanche	10h00 à 10h40	84,50\$	94,25\$
Crocodile (3-5ans) nager sur une distance de 10m et Baleine (3-5ans) nager sur une distance de 15m.	Samedi	10h45 à 11h25	84,50\$	94,25\$
	Samedi	12h45 à 13h25		
Natation Scolaire (6-15ans) (Durée: 55 minutes)				
Junior 1-2 (6ans et +), nage sur une distance de 5m à 10m, avec et sans aide.	Dimanche	12h00 à 12h55	100,75\$	110,50\$
	Samedi	9h30 à 10h25		
Junior 3-4 (6ans et +), nage sur une distance de 15m à 25m, sans aide.	Dimanche	12h00 à 12h55	100,75\$	110,50\$
	Samedi	8h30 à 9h25		
Junior 5-6 (6ans et +), nage sur une distance de 50m à 75m.	Dimanche	13h00 à 13h55	100,75\$	110,50\$
	Vendredi	16h00 à 16h55		
Junior 7-8 (6ans et +), nage sur une distance de 150m à 300m.	Dimanche	14h00 à 14h55	100,75\$	110,50\$
	Vendredi	17h00 à 17h55		
Junior 9-10 (6ans et +), nage sur une distance de 400m à 500m.	Dimanche	14h00 à 14h55	100,75\$	110,50\$
	Vendredi	17h00 à 17h55		
Mise en forme pour adulte (Durée: 55 minutes)				
AquaCardio (Aquaforme en partie profonde et peu profonde. Période d'échauffement, de cardio, de musculation et de relaxation).	Mercredi	18h00 à 18h55	126,75\$	139,75\$
AquaDouceur (Aquaforme en douceur, sans saut, en partie peu profonde)	Mardi	10h00 à 10h55	126,75\$	139,75\$
	Jeudi	10h00 à 10h55		
AquaMusculat (Aquaforme en partie peu profonde et partie profonde, échauffement, cardio et musculation)	Lundi	16h30 à 17h25	126,75\$	139,75\$
	Jeudi	16h30 à 17h25		
AquaPré-Natal (En partie peu profonde pour les futures mamans)	Lundi	13h00 à 13h55	126,75\$	139,75\$
AquaPoussette (AquaPost-natal) (Aquaforme en partie peu profonde et profonde avec bébé dans un petit bateau).	Mardi	13h00 à 13h55		
	Mercredi	11h00 à 11h55	136,50\$	149,50\$
Environnement supervisé (Entraînement de natation personnalisé, niveau débutant à avancé)	Jeudi	17h30 à 18h25	100,75\$	110,75\$

* Villes membres: Labelle, Rivière-Rouge, Nominique, La Macaza, L'Ascension. ** Frais de service en sus (+/- 2%).

Inscrivez-vous à 2 cours de mise en forme aquatique et obtenez 40% de rabais sur le 2^e cours.Inscrivez-vous à 3 cours de mise en forme aquatique, obtenez 20% additionnel sur un 3^e cours.

Cours de Formation

Médaille de Bronze

Le brevet Médaille de bronze introduit les quatre composantes de base du sauvetage: le jugement, les connaissances, les habiletés et la forme physique. Tu apprendras les techniques de remorquage, de portage, de défenses et de dégagements afin d'être préparé à effectuer le sauvetage de victimes conscientes et inconscientes dans des situations de plus en plus risquées.

Prélabiles: Junior 10 et minimum 13 ans

Date de début: à confirmer

Horaire: Dimanche 15h30 à 19h30*

*Horaire sujet à changement

Tarif: Résident: 275,25\$

Non-Résident: 302,75\$

Manuel canadien de sauvetage: 50,00\$ (non inclus dans le prix de la formation)



POUR NOUS JOINDRE

Hôtel de ville

1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0

Téléphone : 819-681-3371, **Télécopieur** : 819-686-3820

Courriel : info@municipalite.labelle.qc.ca, **Site internet** : www.municipalite.labelle.qc.ca

PAR SERVICE

CONSEIL MUNICIPAL

Maire Robert Bergeron (5006)

ADMINISTRATION

Direction générale Claire Coulombe, directrice générale (5004)
Finances Nicole Bouffard, dg adjointe (5002)
Greffé Geneviève Gaudreau (5003)
Taxation Suzie Durand (5005)
Réception Danielle Lacasse (5000)

LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

Loisirs Nicolas Bottreau, technicien (5016)
Camp de jour Audrey Légaré (5028)
Bibliothèque Nathalie Robson, directrice (5021)
Piscine (5014)
Société d'histoire Gilbert Cholette (5022)
Bureau d'accueil touristique Suzanne Ally-Grenier (5040)

SERVICE D'INCENDIE

Daniel De La Chevrotière, directeur (5023)
Urgence 911

TRAVAUX PUBLICS

Giovanni Fiorio, directeur (5010)
Nathalie Mayer, secrétaire (5001)
Télécopieur (819) 686-1073
Urgence (téléavertisseur) (819) 429-9111

URBANISME

Marc Blaquièrre, directeur (5007)
Maryse Trudel, responsable adjointe (5008)
Nathalie Mayer, secrétaire (5001)
Martin Ouimet, environnement (5031)

INFO MUNICIPALE

N'oubliez pas que vous pouvez retrouver plusieurs informations sur le site Internet de la Municipalité, dont l'Info municipale au www.municipalite.labelle.qc.ca. Nous vous offrons également la possibilité de le recevoir par **courriel**. Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante : info@municipalite.labelle.qc.ca.

COURRIER EXTERNE ET CHUTE À LIVRES

Il vous est possible de nous faire parvenir du courrier en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville en utilisant la boîte de courrier externe située à la droite de la porte d'entrée principale de l'hôtel de ville au 1, rue du Pont.

Vous pouvez également utiliser la chute à livres de la bibliothèque Lancia-Monette qui est située à la droite de la porte d'entrée principale de la bibliothèque municipale pour la remise des livres empruntés.



DÉNOMINATION ET EMPLACEMENT DES SALLES MUNICIPALES

Voici un petit rappel des noms ainsi que de l'emplacement des diverses salles municipales.

Salle Wilfrid Machabée:

1, rue du Pont, en-haut de l'hôtel de ville

Club de l'Âge d'Or:

1, rue du Pont, entrée à l'arrière

Salle Valiquette:

7393, boul. du Curé-Labelle,
en-haut de la Maison de la culture
Antoinette-Malo-Dumontier (bibliothèque)

Pavillon des loisirs:

15, rue des Loisirs, à côté du terrain de balle

Gymnase du centre communautaire, piscine et chapelle:

29, rue du Couvent

Dôme:

25, rue des Loisirs, derrière le Pavillon des loisirs

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

COURS OFFERTS À LA POPULATION

MARDIS MÉDITATIONS AVEC BOLS CHANTANTS

Relaxation, respirations conscientes et détente. Méditation guidée pour nous enraciner et élever nos vibrations. Méditations sur un thème différent à chaque rencontre.

Quand: les mardis

Heure: 19h à 20h15

Endroit: salle Valiquette (haut de la bibliothèque)

Coût: 15\$/séance

Bienvenue à tous, débutants et avancés!

Pour info: Danielle Cléroux
819-808-7517

AS-EN-DANSE

À compter du 11 septembre:

Pré-danse pour tout-petits (4 à 6 ans) 17h

Hip-Hop (6 à 10 ans) 16h

Jazz et Contemporain (10 ans et plus) 18h

Zumba (adultes) 19h

Tous les mercredis de 16h à 20h30

210\$ (45 min, tout-petits) - 170\$ (60 min, tous)

Zumba : 10\$ / cours, 45\$ la carte de 5 cours,

85\$ la carte de 10 cours

Info: Sylvie Gamache 819 275-2809

Visitez-nous au www.ecoleasendanse.com



LA NATIVITÉ-DE-MARIE DE LABELLE

Formation à la vie chrétienne Sacraments du pardon et de la première communion

Vous désirez que votre enfant poursuive son cheminement religieux après son baptême?

Dès la mi-septembre 2018 il y aura des catéchèses pour vos jeunes, à Labelle, sous le thème « Laisse-moi te raconter ». Les parcours bibliques de ces catéchèses de grandes qualités ont été préparés par l'Office de catéchèse du Québec.

Vous êtes intéressés?

Alors donnez le nom de votre enfant, afin de former un groupe, en communiquant:

Avec Claudette Brousseau au bureau de la Fabrique au 819-686-2023

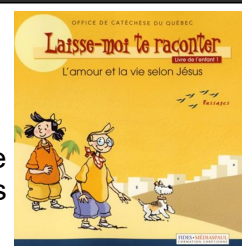
Ou avec vos catéchètes : Clarisse Lavoie au 819-686-2253 ou

Carole Beaudry au 819-686-5551.

C'est un cadeau que vous faites à votre enfant en l'inscrivant!

Car Jésus est un ami pour la vie!

Par Clarisse Lavoie, responsable



CERCLE DE FERMIERES DE LABELLE

Lors de notre AGA de juin, madame Lise Éthier a été élue secrétaire-trésorière en remplacement de madame Manon Rose Venne.

Bonne vacances à toutes!

Le conseil d'administration
Francine Patry
Tél. 819-686-2667,
Téléc. : 819-686-2985



COMPTOIR D'ENTRAIDE

SUPER VENTE RETOUR À L'ÉCOLE DU COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

Du 6 au 10 août 2018

Tous nos vêtements, souliers et sacs à main, livres et articles pour la maison sont à 50% de réduction ou **Vous remplissez un sac pour aussi peu que 5\$.**

Venez habiller les petits et les grands pour l'école

N'oubliez pas nous sommes ouverts tous les samedis de juillet et août de 10h à midi

127 rue du Collège, Labelle, 819-686-1878



FONDATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE LE TREMPLIN



Veillez prendre note que l'assemblée générale annuelle de la FONDATION de l'école primaire Le Tremplin aura lieu le jeudi 30 août 2018 à 19h, à la salle du personnel.
Bienvenue à toutes et à tous!



AVENTURA - LA LÉGENDE DES WAKARAS

Mercredi, le 11 juillet 2018, avait lieu le lancement officiel de Aventura - La légende des Wakaras

Près de 60 personnes ont participé au cocktail dinatoire au musée de la gare de Labelle.

Aventura est une activité touristique unique qui vous transporte au coeur de l'action.

Muni d'une tablette numérique, partez à la découverte du monde fantastique de « La légende des Wakaras » et laissez-vous guider par le célèbre Curé Labelle.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site internet à l'adresse suivante :
aventura360.com



remercie ses principaux commanditaires lors de la sixième édition de son tournoi de golf du 15 juin 2018

Remerciement Spécial

Desjardins Groupe Assurances Générales pour le trou d'un coup

PARTENAIRE MAJEUR

Caisse Desjardins de la Rouge 2 000 \$

PARTENAIRES PROFESSIONNELS

Pharmacie Proxim, Pascal Cormier 1 600 \$
Promutuel Assurance Boréale 1 000 \$

PARTENAIRES ÉLITES

La Municipalité de Labelle 500 \$
Sylvain Page, député
A. Paiement & Fils Excavation
Les Agrégats de Labelle

PARTENAIRES ÉTOILES

Club et Hôtel du Golf Nominique 350 \$

PARTENAIRES ÉTOILES

250 \$
Allard, Guilbault, Mayer, Millaire, Richer inc.
Kayak Café
Entreprises Joffé Inc. Hubert Clôt
Déry Télécom

Services financiers Marc Rousseau
Amyot Gélinas SENCRL
Proprio Direct, David Villeneuve

PARTENAIRES EXPERTS

150 \$
Étude Isabelle Labelle, Arpenture
Bonichoux Famille Chartrand
Camping Chutes aux Iroquois Inc.
Transport Adapté Stéphane Lachaine
Machabée Automobiles Inc.
Mada Construction, Daniel Matte
Dépanneur de Labelle SONIC
Canadoo Location motoneige
Recyclage DC
Les pneus Villeneuve St-Jérôme
Construction Panache, Marc Telmosse
Paradis Wilson avocats
Structure de bois Fortin

PARTENAIRES DE SOUTIEN 100 \$

Garage Jubinville & Frères
Location B.V.
Petit Moulin Restaurant Fritou
Imprimerie Léonard
Taxi Étoile du Nord
Transport François Nadon
Garage Therreault, Claude David
M.C. Forêt inc.
DBJ Notaires

CADEAUX

Proprio Direct, David Villeneuve
Garage Gareau
Les Serres Fleuribelle
Groupe Yves Gagnon BMR Mont-Tremblant
Comité de la Gare de Labelle
Dominic Archambault, denturologiste
Vignoble Spirit Léonard
Kayak Café
Quincallerie Gauthier
Alain Dyotte, serrurier
Caisse populaire Desjardins de la Rouge
Spa Le Geyser
Douceurs esthétiques

Merci à tous!



CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Jour	Heure	Activités	Organisme	Lieu
08	04		Duathlon	Association des propriétaires au lac Labelle	
08	6 au 10		Super vente retour à l'école	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
08	17		Date de tombée—Info municipale	Municipalité de Labelle	
08	20	20h	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
08	25	13h30	Séance d'information - COMPOSTAGE	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
08	27	16h à 20h	Inscription—résidents Labelle	Piscine Pierre L'Allier	29, rue du Couvent
08	28-29	16h à 20h	Inscription pour tous	Piscine Pierre L'Allier	29, rue du Couvent
08	30	19h	Assemblée générale annuelle	Fondation de l'école Le Tremplin	Salle du personnel de l'école Le Tremplin
09	05		Parution—Info municipale	Municipalité de Labelle	